



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission « Développement
économique et emploi »**

Nanterre, mardi 24 janvier 2023

La lettre DEVECO dans les Hauts-de-Seine

Préconisations en sécurité économique

Janvier 2023

Mesdames, Messieurs,

En cette nouvelle année 2023, je tiens d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux. Cette newsletter vous présente plusieurs notes, guides et dispositifs visant à améliorer votre sécurité économique vis-à-vis des risques cyber, qui touchent un trop grand nombre d'entreprises, notamment les moins bien informées. La DGSI, l'AFNOR et CyberMalveillance.gouv offrent en effet des ressources d'information très utiles pour mieux vous former, vous protéger, et réagir en cas d'attaque cyber. Enfin, pour les PME numériques offrant des services Cloud, vous trouverez un lien vers le guichet d'accompagnement à la certification SecNumCloud, porté par BPi France.

Je vous souhaite une bonne lecture, mes services restent à votre disposition.

Le Sous-préfet en charge de la Mission « Développement économique et emploi »

Yoann Blais

➤ Contre les cyber-attaques : nouveau guide de l'AFNOR

L'agence française de normalisation a publié le 20 décembre 2022 son [nouveau guide à destination des entreprises](#) pour faire face aux cyber-attaques qui touchent chaque année plus d'une entreprise sur deux. Bonnes pratiques préventives, réponses en cas d'attaque (continuité des systèmes d'information et reconstruction), sortie de crise... ce guide complet peut vous aider à surmonter ces situations.

<https://www.afnor.org/actualites/cyberattaques-afnor-organise-la-parade/>



➤ Sécurisez les données de vos appareils électroniques dans les aéroports étrangers : le nouveau flash ingénierie de la DGSi

Vous trouverez ci-dessous une synthèse du dernier numéro de la publication de la DGSi « [flash ingénierie](#) », pour sensibiliser les entreprises aux risques de captation lors de contrôles aéroportuaires dans des pays étrangers. Le flash contient des exemples et une liste de bonnes pratiques (réseaux WI-FI publics, bornes de recherche, droits et conseils en cas de contrôle, etc).

Exemple #1 : Un chercheur longuement contrôlé dans un aéroport, ses données personnelles et professionnelles saisies.

Exemple #2 : Confiscation d'ordinateur et interrogatoire extensif d'un cadre d'entreprise au cours d'un contrôle douanier.

Exemple #3 : Bon réflexe d'un cadre d'entreprise refusant de se séparer de son ordinateur lors d'un contrôle douteux.

https://www.dgsi.interieur.gouv.fr/sites/dgsi/files/2023-01/Flash_janvier_2023-Appareils_%C3%A9lectroniques_contr%C3%B4les_a%C3%A9riens.pdf



➤ TPE et PME : connaissez-vous bien les enjeux et solutions de cybersécurité ?

Découvrez [la note de Cybermalveillance.gouv](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) spécialement dédiée aux petites entreprises, souvent trop vulnérables aux cyber-attaques.

- *L'intensification des usages numériques et la recrudescence des cybermenaces*
- *Les petites entreprises particulièrement vulnérables aux cyberattaques*
- *Comment renforcer la cybersécurité de son entreprise ?*
- *ExpertCyber : un label gage de qualité, d'expertise et de confiance en cybersécurité*

Bonnes pratiques, bons interlocuteurs, bons prestataires de services cyber : la note vous dit tout !

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/cybersecurite-tpe-pme-enjeux-solutions>



➤ PME du Cloud : accédez à la certification SecNumCloud

« GUICHET D'ACCES AU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA QUALIFICATION SECNUMCLOUD »

- **Porteur** : BPI France

- **Contact** : aap-france2030@bpifrance.fr

- **Ouverture** : **jusqu'au 19 juillet 2023 (prochaine relève le 15 février 2023)**

[Cahier des charges](#)

Thématiques :

Dispositif à destination des PME portant des projets Cloud Software-as-a-Service (« SaaS ») ou Platform-as-a-Service (« PaaS »). Accompagnement de PME souhaitant la commercialisation d'une offre Software-as-a-Service (« SaaS ») ou Platform-as-a-Service (« PaaS ») qualifiée **SecNumCloud** sous 2 ans.

→ SecNumCloud est un ensemble de règles qui s'impose aux prestataires de service Cloud qui désirent obtenir une qualification de leurs offres Cloud : un label gage de qualité et sécurité.

Modalités de soutien :

Services (audit, aide à la qualification) et aide financière comprise entre 40 000 € et 180 000 €.